

M. Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a tenu, mercredi 23 juin 2010, au siège de la banque, une conférence de presse, au cours de laquelle il a déclaré : « le programme présidentiel pour la période 2009 - 2014 prévoit de renforcer la compétitivité des établissements de crédit, particulièrement, des banques publiques et d'harmoniser leurs interventions ».

Et de préciser : « La Tunisie, qui postule à se hisser en une place financière régionale, se propose, pour atteindre cet objectif, d'accroître la taille de ses banques et de consolider leur positionnement à l'international ».

L'objectif recherché est de satisfaire les besoins croissants d'investissement dans les secteurs stratégiques et des mégaprojets. « Concrètement, a-t-il ajouté, le Programme Présidentiel encourage le rapprochement entre les banques tunisiennes en vue de créer des holdings capables de faire face à la concurrence ».

Il a rappelé, à ce sujet, la décision du chef de l'Etat de créer un pôle bancaire public « Tunisie Holding » (conseil ministériel, du 11 juin 2010). Ce pôle aura pour mission d'élaborer des stratégies et d'assurer le suivi des activités des banques publiques affiliées (STB, BNA, BH).

Le gouverneur de la BCT a affirmé que la mise en place de ce holding n'aura pas d'impact sur la cotation en bourse de chacune des banques affiliées à cette structure, relevant la nécessité de déployer un effort d'information ciblant leurs actionnaires.

M. Baccar a par, ailleurs, rappelé la création d'un Holding financier spécialisé dans le financement des petites et moyennes entreprises (PMI/PME) « Al Moubadara ».

Cette structure est chargée de la gestion des participations publiques au niveau de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), de la société tunisienne de garantie (SOTUGAR) et des sociétés régionales d'investissement, tout en préservant l'autonomie financière et juridique de ces structures.

La mission du holding consiste à fournir des financements à court, moyen et long termes, à garantir l'encadrement des nouveaux promoteurs et à fournir des services de consulting aux PMI/PMI créées.

M. BACCAR a précisé que la création de ce pôle a, également, pour objectif d'instituer la fonction d'interlocuteur unique au niveau régional, de fournir divers services (financement, participations et garantie), et de diversifier le financement par le recours au leasing et aux crédits à court terme dédiés au financement des fonds de roulement.

Le holding «Moubadara» aura pour composantes «Moubadara Bank », spécialisée dans le financement des PME/PMI, « Moubadara Participations», chargée de fournir les ressources propres destinées à financer les participations aux entreprises et « Moubadara Garantie » qui assure les services de garantie.

Evoquant la question du renforcement de la présence des banques tunisiennes à l'étranger, le gouverneur de la BCT a annoncé que la première phase du projet de création d'un nouveau holding « Tunisian Foreign-Bank» (TFB), a été achevée.

Cette phase, a-t-il indiqué, a été marquée par la restructuration du capital de l'ex-Union tunisienne des banques (UTB) (augmentation de son capital de 30 millions d'euros), la mise en place d'un noyau solide d'actionnaires publics (STB, BH, BCT) et l'obtention, auprès des autorités monétaires françaises, des autorisations nécessaires pour l'entrée en fonction du holding.

M. BACCAR a encore indiqué qu'un plan d'action couvrant la période 2010/2014 est en cours de réalisation par la TFB avec le concours de la BEI (Banque européenne d'investissement). L'objectif du plan est de promouvoir les capacités commerciales de

la TFB, d'élargir son réseau de succursales en France et en Europe (Italie et Allemagne) et développer le service bancaire à distance.

Le gouverneur de la BCT a rappelé que le chef de l'Etat avait donné des instructions en vue de renforcer le volume d'affaires de la banque, condition essentielle pour son intégration dans l'environnement européen, et de répondre aux demandes des tunisiens résidant à l'étranger.

Il a annoncé que l'objectif escompté consiste à augmenter et à ouvrir le capital de la TFB à un partenaire stratégique, tout en préservant une participation tunisienne majoritaire (pas moins de 51%). Une partie de cette participation publique (10%) pourrait éventuellement être cédée à des groupes tunisiens privés ou à des tunisiens résidant à l'étranger, a affirmé M. BACCAR.